



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mai 2017 à 20 h 30

## COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2017

Effectif légal	56
Conseillers présents	37
Excusés avec pouvoir	9
Excusés	4
Absents	6

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
---------------------	----------

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS - CONVENTION

Adopté  
(majorité)

### PATRIMOINE

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE MAINE-ET-LOIRE POUR REALISER UN AUDIT ENERGETIQUE

Adopté  
(unanimité)

### FINANCES

PISCINE – Proposition des tarifs entrées et confiseries 2017

Adopté  
(unanimité)

FAMILLES RURALES – TAPS La Pouëze  
Désignation des membres du CM

Adopté  
(unanimité)

*Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 09 mai 2017. Le Maire – Laurent TODESCHINI*